CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E4222 **VALABLE JUSQU'AU** 17/07/2024

ÉDITÉ LE **25/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1988
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 344903430033

Siret : **344 903 430 00033**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 30664M
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 84018916J002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 84018916J002
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **LAGIER FILS (S.A.R.L.)**

12 AVENUE DU GENERAL LECLERC
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Téléphone : 04 90 25 52 27 **Fax :** 04 90 25 73 23
Portable :

Site Internet : www.lagier-fils.com
E-mail : contact@lagier-fils.com

Responsabilité légale :
LAGIER VINCENT GÉRANT / LAGIER YOANN GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/09/2021
o Ventilation mécanique	24/09/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.